



Probleme avec un genre de co location

Par Visiteur

Bonjour,

Je vous écris pour mon fils qui vient d'hériter de la maison de son père et qui a demandé à "des amis" de venir habiter avec lui croyant que tout ce passerait bien. Au départ lui les hébergeait gratuitement et eux payaient l'électricité et les impôts locaux. Mais malheureusement ce n'est pas le cas,, ils y vivent mais ne veulent rien payer, ils ont installé leurs meubles, leurs photos sur les murs mais ne font rien, même pas un brin de ménage. Quand je suis retourné sur place et que j'ai vu la maison, j'étais malade. Mon fils leur a demandé de chercher un appartement mais vu qu'ils sont en surendettement, leur dossier ne passe pas. Lui est-il possible de les expulser sans que ça se retourne contre lui?
merci de la réponse

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Lui est-il possible de les expulser sans que ça se retourne contre lui?
Qu'entendez-vous par là?

Cordialement

Par Visiteur

Qu'ils lui abandonnent la maison avant de partir ou qu'ils refusent de laisser les clés ..ou qu'ils portent plainte contre mon fils, quoique mon fils est chez lui et eux non

Par Visiteur

Madame,

Le mieux serait que votre fils envoie une lettre recommandée avec accusé de réception à ses locataires afin de leur demander de quitter les lieux au plus vite car ils sont considérés comme des occupants sans titre.
si ces derniers refusent, il faudra qu'il saisisse le tribunal d'instance afin que ce dernier statue sur une procédure d'expulsion.

Sinon, ce que votre fils peut faire c'est tout simplement changer les serrures, comme cela ses locataires ne pourront plus entrer.

Cordialement